Soixantième année. - N ° 54 A Jeudi 19 mars 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2641

2A – CORSE-DU-SUD

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

Extrait de jugement

Date : 16 mars 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
508 836 459 RCS Ajaccio.
ANDRIETTI (Jean, François, Daniel).
Activité : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.
Adresse : Hameau de Piccovaggia, 20137 Porto-Vecchio.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de ANDRIETTI Jean François pour une durée de 1 ans.